



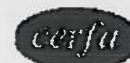
Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
13/05/2013

Dossier complet le
27/05/2013

N° d'enregistrement
F01113P0101

1. Intitulé du projet

Construction d'un lycée neuf et d'un internat à Saint-Denis (93)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale REGION ILE-DE-FRANCE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale Monsieur Jacques Dufresne, Sous-directeur territorial UT nord est

RCS / SIRET 2 3 7 5 0 0 0 7 9 0 0 0 1 5 Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36°	Le programme de l'opération représente une surface d'environ 15000 m² de SHON. L'opération est située sur la commune de Saint-Denis, dont le PLU est en cours d'élaboration, et en cours d'évaluation environnementale.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Construction d'un lycée neuf de 1240 places, d'un internat de 170 lits et de 10 logements de fonction à Saint-Denis (93).
Les bâtiments seront construits sur un niveau de parking en sous-sol de 92 places.

4.2 Objectifs du projet

La construction du lycée et de l'internat concerne la partie nord de l'îlot délimité par la rue des Fillettes et la future avenue George Sand.

Le programme de l'opération représente une surface totale d'environ 10 500 m² SHON pour le lycée et 4 500 m² SHON pour l'internat.

Les grands principes de composition de l'équipement d'enseignement viseront à créer :

- un parvis d'accès sécurisé pour les élèves,
- un lien aisé entre l'internat et la demi-pension,
- une relation fonctionnelle et spatiale privilégiée entre le gymnase communal et le lycée,
- un cœur d'équipement permettant l'installation d'espaces extérieurs de détente et de sport adaptés.

La Région Ile-de-France souhaite accompagner la mutation du quartier en édifiant des bâtiments qui s'inscrivent dans une démarche de Qualité Environnementale avec un objectif « zéro énergie », et une certification « NF-Bâtiment tertiaire – Démarche HQE® » de Certivéa.

Cette ambition, mise en perspective avec les contraintes d'urbanisme, constitue un des enjeux principaux de l'opération.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Suite à la réalisation des travaux préparatoires consistant à la démolition des bâtiments existants sur le terrain du futur lycée, puis à la réalisation de travaux d'injection des carrières de dissolution de gypse, les travaux de construction sont prévus pour une durée de 24 mois.

L'accès au chantier se fera par la rue du Landy et par la rue des Fillettes (les travaux du tramway étant prévus ultérieurement à la construction du Lycée).

En outre la future avenue George Sand sera réalisée en parallèle et achevée pour la livraison.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Afin de répondre aux besoins générés par la structure pédagogique du futur lycée, le programme prévoit une surface utile d'environ 7 800 m² qui se décompose en :

- locaux pédagogiques d'enseignement,
- locaux de vie scolaire et sociale,
- locaux dédiés à l'administration et la logistique,
- locaux des services d'hébergement qui se répartissent entre le service de restauration et les logements de fonction du personnel administratif et technique.

L'internat, d'une capacité de 170 places, disposera de deux logements de fonction et de 10 chambres pour les maîtres d'internat, ce qui représente une surface utile d'environ 3 130 m².

L'accès au lycée et à l'internat se feront depuis la nouvelle avenue George Sand, et l'accès aux logements de fonction depuis la rue des Fillettes (accès piétons).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à permis de démolir et à permis de construire.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Foncier :	8530m ²
Plus grande longueur du projet :	140m environ
Plus grande largeur du projet :	65m environ
Plus grande hauteur du projet :	25m environ

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Croisement rue des Fillettes / rue
du Landy à Saint-Denis (93200)

Coordonnées géographiques¹

Long. 48° 54' 54" 62

Lat. 2° 21' 59" 18

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ____° ____' ____" ____ Lat. ____° ____' ____" ____

Point d'arrivée :

Long. ____° ____' ____" ____ Lat. ____° ____' ____" ____

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

☐

Non

☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

☐

Non

☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

☒

Non

☐

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le projet est situé dans le périmètre d'extension de la ZAC de la Montjoie, qui a fait l'objet d'une étude d'impact en mai 2010 et d'un complément à l'étude d'impact en avril 2012.

L'extension de la ZAC de la Montjoie est composée d'équipements publics (lycée avec internat, groupe scolaire et gymnase), d'espaces publics (nouvelles voirie, parvis, et chemins) et programmes de bureaux et logements.

Le lycée et l'internat sont traités dans le cadre de cette étude d'impact : Situé dans le secteur Nord-Est de l'extension de la ZAC de la Montjoie, le lycée est notamment présenté en pages VI et VIII du résumé non technique, en page 29 pour la description du bâti actuel, en page 36 pour le foncier, en page 86 pour le programme de construction, et en page 104 pour l'impact du projet sur les équipements publics.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site actuel est principalement composé de hangars, et de quelques immeubles de logements et de bureaux.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☒ Non ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

La ville de Saint-Denis est dotée d'un Plan d'Occupation des Sols approuvé le 28 mars 1979.

Le Plan Local d'Urbanisme de la ville de Saint-Denis est en cours d'élaboration et fait l'objet d'une évaluation environnementale en cours (dossier prévu d'être déposé en août 2013).

D'autre part, le territoire de la ZAC de la Montjoie relève d'un Plan d'Aménagement de Zone (PAZ) dont les modifications ont été approuvées le 31 mai 2007.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐ Non ☒

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	Situé dans un périmètre de risque valant PPR lié à la dissolution de gypse antéludien.
dans un site ou sur des sols pollués ?	☒	☐	Un diagnostic de pollution a été réalisé par LETOURNEUR en février 2011. Les investigations de terrains laissent apparaître que les terres sont polluées aux composés organiques (HAP, BTEX, COHV), et aux métaux (Arsenic, Cadmium, Cuivre, Mercure, Plomb et Zinc). Par ailleurs, les eaux sont impactées par divers polluants métalliques et par endroit au chlorure de vinyle.
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Terrassement en déblais sur un niveau de sous-sol.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	oui : construction neuve. Pas d'utilisation des ressources naturelles du sol et du sous-sol.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Présence de zone de dissolution de gypse.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	rejet EU EV → collecteur rejet EP → noue paysagère sur l'avenue Georges Sand. Dans le cadre de la démarche environnementale portée sur ce projet, le débit de fuite visé est de 2l/s/ha.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Déchets liés au fonctionnement du lycée, de l'internat et de la demi-pension.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☒	☐	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☒ Non ☐ Si oui, décrivez lesquelles :

Comme décrit au 4.8, le projet s'insère dans le projet d'extension de la ZAC Montjoie.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

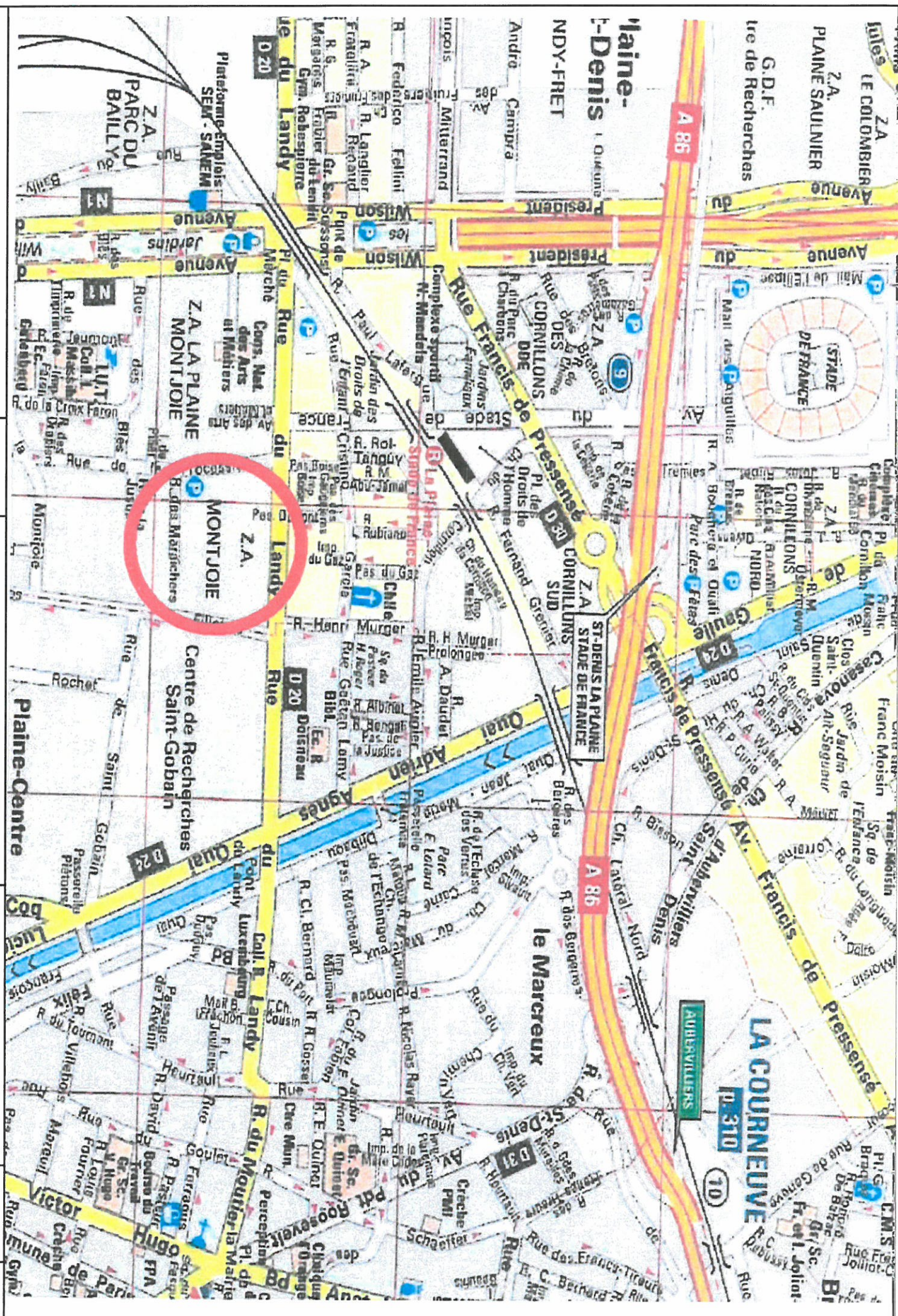
Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

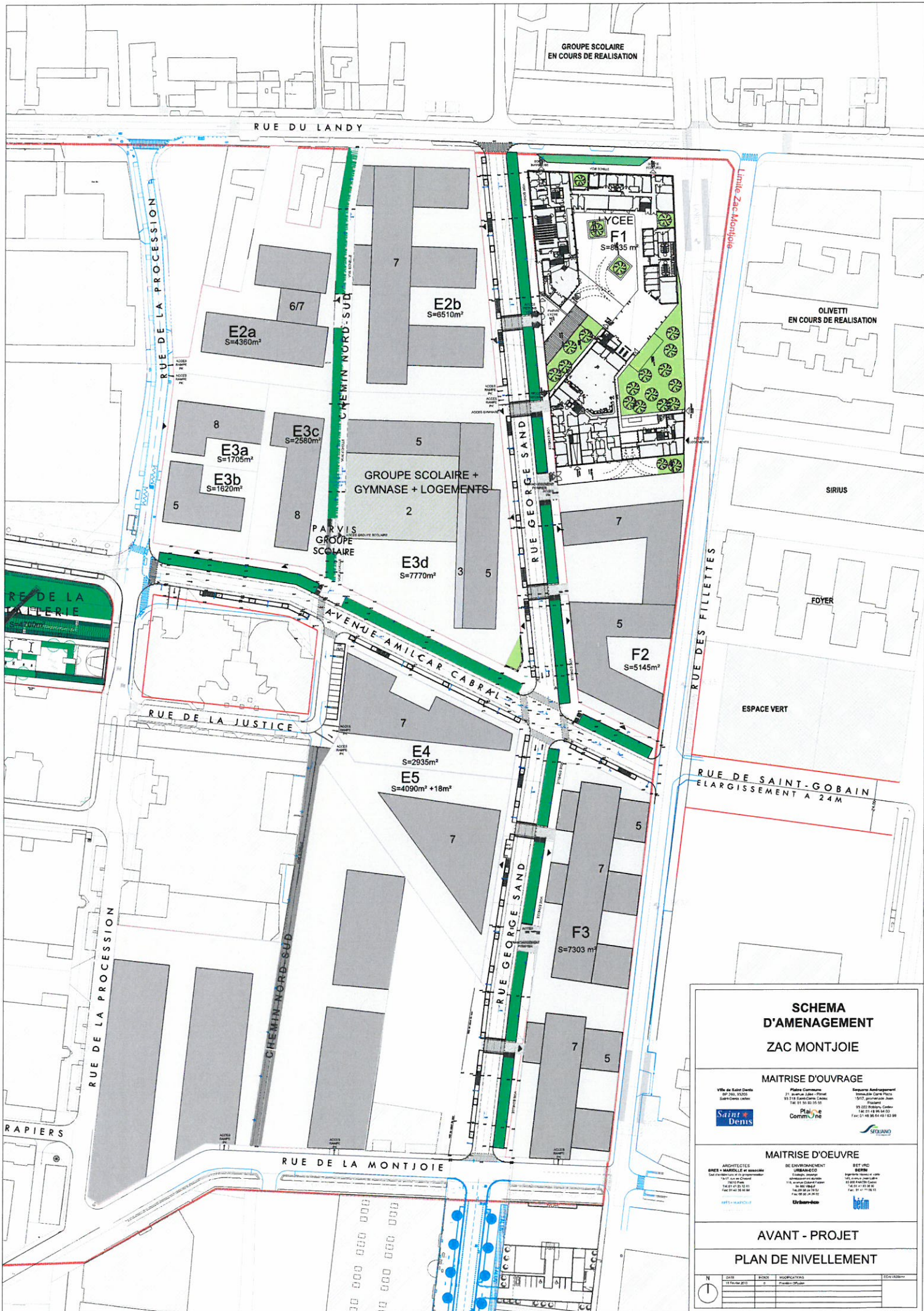
7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet du Lycée ne nécessite pas d'étude d'impact pour les raisons suivantes :

- Le projet s'inscrit dans l'extension de la ZAC de la Montjoie, qui a fait l'objet d'une étude d'impact en mai 2010 et d'un complément à l'étude d'impact en avril 2012. Cette étude et son complément sont joints en annexe 6.
- Le projet est situé dans la commune de Saint-Denis dont le Plan Local d'Urbanisme est en cours d'élaboration et fait l'objet d'une évaluation environnementale qui va être déposée en août 2013.
- Le projet s'inscrit dans une démarche de Qualité Environnementale avec un objectif « zéro énergie », et une certification « NF-Bâtiment tertiaire – Démarche HQE® » de Certivéa. Dans le cadre de cette démarche, une analyse environnementale de site a été élaborée par l'AMO HQE missionné sur l'opération. Cette analyse est jointe en annexe 7.





SCHEMA D'AMENAGEMENT

ZAC MONTJOIE

MAITRISE D'OUVRAGE

Ville de Saint Denis
107 200 0000
Superficie cadastrale

Saint Denis

Plateau Commune
21 Avenue Jules - Fournier
93 118 Saint-Denis Cedex
Tel: 01 30 30 10 00

Plateau Commune

Service Aménagement
Immobilier Cote d'Or
1517 Boulevard Jean
Fouquet
93 200 Montreuil
Tel: 01 48 34 14 00
Fax: 01 48 34 14 00

Service Urbanisme
1517 Boulevard Jean
Fouquet
93 200 Montreuil
Tel: 01 48 34 14 00
Fax: 01 48 34 14 00

MAITRISE D'OEUVRE

ARCHITECTES
SNES - MARTELLE & ASSOCIES
1517 rue de Chateaubriant
93 200 Montreuil
Tel: 01 48 34 14 00
Fax: 01 48 34 14 00

DEVELOPPEMENT
URBANISME
1517 rue de Chateaubriant
93 200 Montreuil
Tel: 01 48 34 14 00
Fax: 01 48 34 14 00

EST-ND
BERNARD
1517 rue de Chateaubriant
93 200 Montreuil
Tel: 01 48 34 14 00
Fax: 01 48 34 14 00

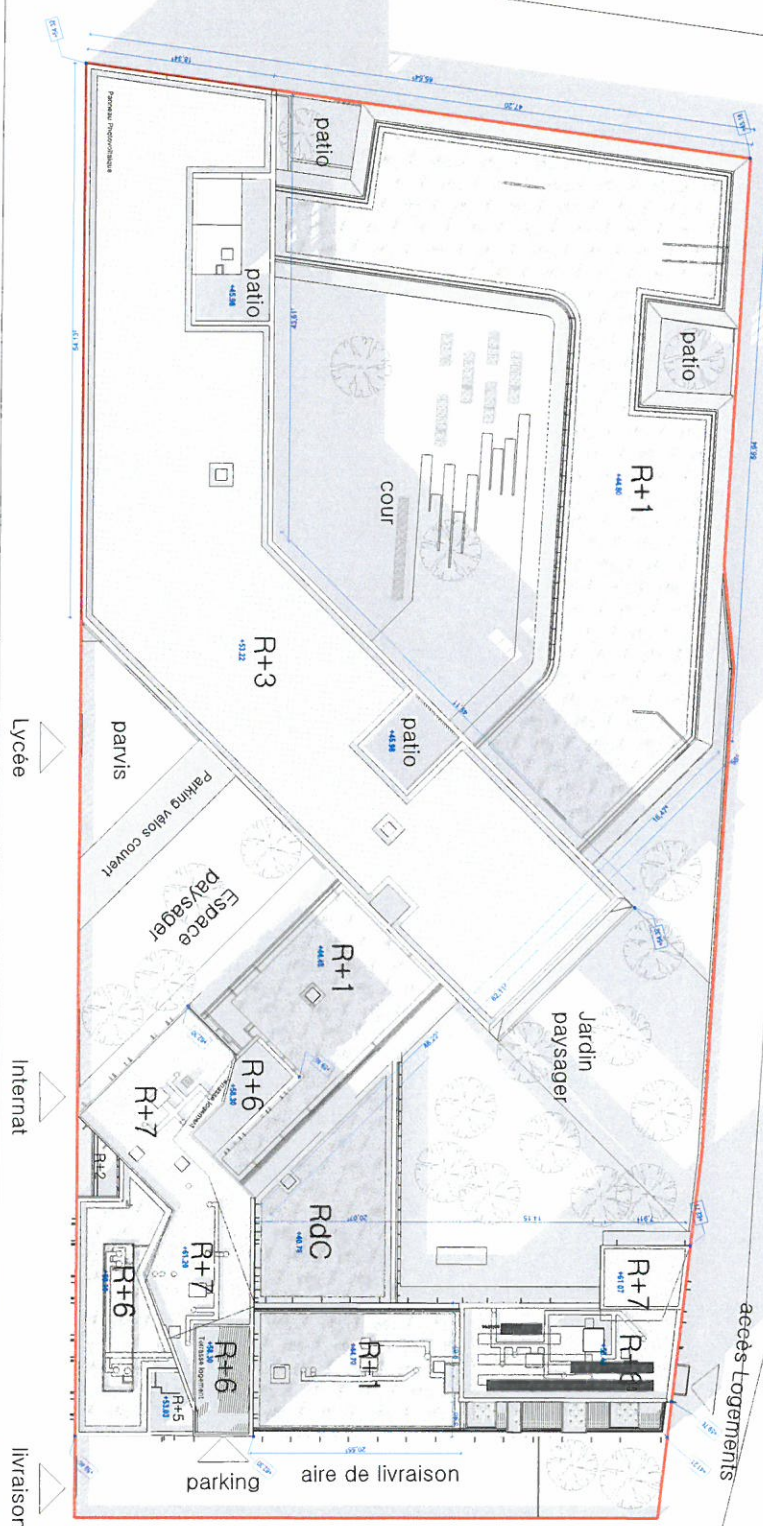
AVANT - PROJET

PLAN DE NIVELLEMENT

N	DATE	BONNE	MODIFICATIONS	ETAT
1	15/04/2011	0	Projet initial	

rue des Fillettes

rue du Landy



avenue George Sand

accès piétons / vélos

accès voitures

Lycée

Internat

livraison